



L'offre impôt sur les revenus et IFI

PLUS QU'UNE DÉCLARATION, DU CONSEIL !

La mise en place du prélèvement à la source et le remplacement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune par l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) n'ont pas totalement changé les règles du jeu : la déclaration annuelle reste obligatoire pour la plupart des chefs d'entreprises !



La déclaration d'impôts sur les revenus est une déclaration personnelle qui, pour des raisons juridiques et d'assurance professionnelle, ne peut être intégrée dans la mission « classique » de gestion de votre comptabilité. De plus, les travaux d'assistance à la gestion des affaires personnelles, entrent dans le cadre des *Services à la Personne* et peuvent ouvrir droit à des avantages fiscaux. Pour ces différentes raisons, notre cabinet s'est doté d'une coopérative de *Services à la Personne* afin d'être en mesure de vous proposer cette prestation dans des conditions optimales et de vous faire bénéficier d'un crédit d'impôt.

Notre cabinet vous accompagne et vous conseille sur l'établissement de vos déclarations. Outre cet aspect déclaratif, nous profitons de ce rendez-vous annuel pour vous informer sur vos droits, pour vous aider à décrypter les nouvelles lois et pour chercher à optimiser votre fiscalité personnelle.

Chez Belle & Dhaine, nous sommes convaincus que l'approche patrimoniale doit faire partie intégrante de la démarche entrepreneuriale du chef d'entreprise. Afin d'organiser cette stratégie patrimoniale, le cabinet met à votre disposition un pôle « gestion de patrimoine » exclusivement tourné vers le conseil, dénué de toute vocation commerciale.

IMPÔT SUR LE REVENU

Déclaration n°2042 simple	200€
Déclaration n°2042-C PRO	100€
Déclarations revenus fonciers n°2044 <small>(Sur devis à partir de 3 biens)</small>	100€
Déclaration plus et moins-values n°2074	SUR DEVIS
Volet social pour les indépendants	100€

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Supplément pour prise de connaissance du dossier (au démarrage de la mission)	400€
Déclaration annuelle IFI	À PARTIR DE 500€
Cas particuliers - Autres déclarations	SUR DEVIS

TARIFS TTC



Olivier Dhaine
Adélaïde Geay
Émilie Robin
Experts-Comptables
o.dhaine@cabinetbd.com
a.geay@cabinetbd.com
e.robin@cabinetbd.com

Cabinet Belle & Dhaine
PETRA - Bâtiment E
11, rue Eric Tabarly
85340 Les Sables d'Olonne
02 51 95 16 82
contact@cabinetbd.com
belleetdhaine.com f @ in v